

UN LIBRARY

AUG 03 1992

A S

NATIONS
UNIES

UN/ISA COLLECTION



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/47/357

S/24368 ✓

31 juillet 1992

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE

Quarante-septième session

Point 69 de l'ordre du jour provisoire*

EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA DECLARATION

SUR LE RENFORCEMENT DE LA SECURITE

INTERNATIONALE

CONSEIL DE SECURITE

Quarante-septième année

Lettre datée du 28 juillet 1992, adressée au Secrétaire
général par le Représentant permanent de Singapour auprès
de l'Organisation des Nations Unies

Au nom des Représentants permanents des Etats membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) auprès de l'Organisation des Nations Unies, j'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint le texte d'une déclaration sur la mer de Chine méridionale publiée par les Ministres des affaires étrangères des pays membres de l'Association à Manille, le 22 juillet 1992.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 69 de l'ordre du jour provisoire, et du Conseil de sécurité.

(Signé) CHEW TAI SOO

* A/47/150.

ANNEXE

Déclaration sur la mer de Chine méridionale, publiée par les
pays membres de l'ANASE, à Manille le 22 juillet 1992

Les Ministres des affaires étrangères des pays membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est.

Rappelant les liens historiques, culturels et sociaux qui unissent leurs peuples en tant qu'Etats riverains de la mer de Chine méridionale,

Souhaitant promouvoir l'esprit de fraternité, d'amitié et d'harmonie entre leurs peuples qui partagent des traditions et un héritage asiatiques analogues,

Désireux de promouvoir les conditions nécessaires au renforcement de la coopération économique et à l'accélération de la croissance,

Reconnaissant qu'ils sont liés par des idéaux analogues de respect mutuel, de liberté, de souveraineté et de communauté d'intérêts,

Reconnaissant que les questions relatives à la mer de Chine méridionale mettent en jeu des problèmes délicats se rapportant à la souveraineté et à la juridiction des parties directement intéressées,

Conscients que tout fait négatif survenant en mer de Chine méridionale affecte directement la paix et la stabilité de la région,

Par les présentes

1. Soulignent la nécessité de régler tous les problèmes de souveraineté et de juridiction se rapportant à la mer de Chine méridionale par des moyens pacifiques, sans recourir à la force;
2. Demandent instamment à toutes les parties intéressées de faire preuve de retenue, afin de créer un climat propice au règlement final de tous les différends;
3. Décident, sans préjudice de la souveraineté et de la juridiction des pays ayant des intérêts directs dans la région, d'étudier la possibilité d'instaurer une coopération en mer de Chine méridionale concernant la sécurité de la navigation et des communications maritimes, la protection du milieu marin, la coordination des opérations de recherche et de sauvetage, la lutte contre la piraterie et les vols à main armée, et la campagne contre le trafic illicite de drogues;
4. Recommandent à toutes les parties intéressées d'appliquer les principes contenus dans le Traité d'amitié et de coopération en Asie du Sud-Est en tant que base de l'établissement d'un code de conduite international sur la mer de Chine méridionale;

5. Invitent toutes les parties concernées à souscrire à la présente Déclaration de principes.

Le Ministre des affaires étrangères
du Brunéi Darussalam

(Signé) S. A. R. le Prince Mohamed BOLKIAH

Le Secrétaire aux affaires
étrangères de la République
des Philippines

(Signé) Raul S. MANGLAPUS

Le Ministre des affaires étrangères
de la République d'Indonésie

(Signé) Ali ALATAS

Le Ministre des affaires
étrangères de la République
de Singapour

(Signé) WONG KAN SENG

Le Ministre des affaires étrangères
de la Malaisie

(Signé) Datuk Abdullah Bin Haji Ahmad BADAWI

Le Ministre des affaires
étrangères du Royaume de
Thaïlande

(Signé) Arsa SARASIN
